

# Louis THOMAS

Par : Mireille Justamond, Valérie Frac, Patricia Franco



*Service historique de la Défense, Caen*

- Informations

- Nom : THOMAS
- Prénom(s) : Louis

- Etat civil

- Date de naissance : 15/01/1909
- Ville de naissance : Bagnols-sur-Cèze
- Département de naissance : Gard
- Pays de naissance : France
- Profession avant guerre :
  - Schweisser
- Date de décès : 03/02/1945
- Lieu de décès : Leonberg (Allemagne)

- Arrestation et condamnation

- Date d'arrestation : 10/2/1944
- Lieu d'arrestation : Bagnols-sur-Cèze
- Département d'arrestation : Gard
- Parcours carcéral :
  - Nîmes
  - Eysses
  - Compiègne

- Eysses

- Numéro d'écrou à Eysses : 3423
- Motif de la levée d'écrou : Remis aux autorités allemandes

- Date de la levée d'écrou : 30/05/1944
- Déportation
  - Déporté
  - Lieu de départ : Compiègne
  - Date de départ : 18/06/1944
  - Parcours concentrationnaire :
    - Dachau
    - Augsburg (Kdo Dachau)
    - Léonberg (Kdo Natzweiler)
  - Matricule : 74047
  - Situation en 1945 : Décédé
  - Date : 03/02/1945
  - Lieu : Leonberg
- Reconnaissance
  - Médaille de la Résistance
  - A titre posthume
  - Date du décret MRF : 11/05/1954

## Biographie

Louis Thomas, aîné d'une fratrie de trois garçons, naît à Bagnols-sur-Cèze, dans le Gard rhodanien, où son père, Joseph, est cordonnier et musicien — cornet à piston soliste dans l'harmonie municipale *Les Inséparables*. Sa mère, Alix Roche, tient la cuisine du restaurant installé dans la maison familiale, au bas de la route de Nîmes. Typographe de profession, Louis vit à Bagnols et est célibataire en 1940.

Il s'engage dans un réseau local de communistes et de sympathisants, mettant à profit ses compétences d'imprimeur pour rédiger et produire des tracts. Il prend également en charge de jeunes réfractaires au Service du travail obligatoire, qu'il conduit vers le maquis. Sous les ordres du capitaine « Jacques » (Louis Ferri, ancien des Brigades internationales, d'origine italienne), le groupe FTP mène plusieurs actions spectaculaires dans le secteur rhodanien : sabotages de lignes électriques à haute tension, destruction de voies ferrées, attaques à l'explosif contre la boutique du chef de la Milice de Bagnols et contre le domicile du président de la section locale de la Légion française des combattants de Pont-Saint-Esprit.

Les forces de police et de gendarmerie se mobilisent. Le 9 février 1944, Louis Thomas est arrêté à l'aube à son domicile, route de Nîmes. Le même jour, ses camarades [Damian Ruiz](#) et Josep Alabart Pascual sont également arrêtés, ainsi que trois autres membres

étrangers du réseau : Vladimir Morozow (Polonais, déporté à Neuengamme), Ladislav Kanik (Polonais, déporté à Neuengamme) et Wassili Wasilewicz (Russe).

Tous sont jugés le 14 avril 1944 par la section spéciale de la cour d'appel de Nîmes et condamnés à diverses peines pour activités qualifiées de terroristes. Louis Thomas écope de trois ans de prison pour actes de sabotage, port d'armes, détention et distribution de tracts « visant à propager ou diffuser les mots d'ordre de la III<sup>e</sup> Internationale communiste », ainsi que pour avoir « frauduleusement soustrait, en janvier 1944 à Bagnols-sur-Cèze, une certaine quantité de papier au préjudice des établissements Alban Broche ». Le chef de réseau, Louis Ferri, parvient à s'enfuir et est condamné par défaut à vingt ans de travaux forcés.

Le 2 mai 1944, Louis Thomas est transféré au centre de détention d'Eysses, où il arrive le lendemain à 15 heures (écrou n° 3423). Le 5 mai, il écrit à sa mère pour la rassurer sur sa santé et son moral. Ce sera la dernière nouvelle reçue par sa famille. Le 30 mai, il est remis aux autorités allemandes. Arrivé à Compiègne le 2 juin (écrou n° 39 858), il est déporté le 18 juin 1944 au camp de Dachau (matricule n° 74 047) et assigné au Block 19. Le 22 janvier 1945, il est transféré à Natzweiler-Struthof, plus précisément au *kommando* de Leonberg.

Après la libération des camps, la famille apprend qu'il y avait côtoyé deux autres Gardois, revenus vivants : [Fortuné Louvion](#) (matricule n° 73 690) et [Maurice Barbut](#) (matricule n° 73 047). Un acte de disparition est établi le 30 octobre 1946. En mai 1952, le service de recherche de la zone américaine où se trouve Leonberg retrouve un certificat de décès indiquant qu'il est « DCD » au camp le 3 février 1945. Ce n'est que le 23 juin 1953 qu'un acte de décès officiel est dressé par le ministère des Anciens Combattants et Victimes de guerre.

Par décret présidentiel du 11 mai 1954, publié au *Journal officiel* du 18 mai 1954, le sergent Louis Thomas est décoré à titre posthume de la Médaille militaire, avec attribution de la croix de guerre avec palme et de la médaille de la Résistance française. Il y est qualifié de « brillant sous-officier des Forces françaises de l'Intérieur, calme et courageux ». Le 21 septembre 1969, pour le 25<sup>e</sup> anniversaire de la libération de Bagnols-sur-Cèze et du départ du commando Vigan-Braquet vers la 2<sup>e</sup> DB du général de Lattre de Tassigny, trois voies communales sont inaugurées en hommage à la Résistance : l'avenue Vigan-Braquet, la rue André-Sautel et la rue Louis-Thomas. En 1973, ses frères reçoivent un diplôme du souvenir de la part des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes.

## **Bibliographie**

"Louis Thomas, triste destin d'un résistant bagnolais", Rhodanie n° 139 (Elian Cellier)